

CLASSE PREPARATOIRE INTEGREE DE L'INSTITUT REGIONAL D'ADMINISTRATION DE NANTES

SESSION 2010-2011

Suivant les directives du ministre du budget des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État, l'Institut Régional d'Administration de Nantes organise une **préparation au concours externe des IRA.**

La Classe Préparatoire Intégrée (CPI) accueillera 25 candidats.

La session 2010/2011 débutera le 2 septembre 2010.

DEVENIR CADRE DANS L'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT

L'Institut Régional d'Administration de Nantes, tout comme les quatre autres IRA (Bastia, Lille, Lyon et Metz), a pour mission principale la formation des cadres de l'administration de l'État.

Les élèves sont recrutés par concours (concours externe, concours interne et 3^{ème} concours).

La formation d'une année, rémunérée, débute le 1^{er} septembre d'une année, pour une prise de poste au 1^{er} septembre de l'année suivante.

Les métiers auxquels peuvent prétendre les élèves sont répartis dans trois univers :

- l'administration centrale (tous les ministères à Paris)
- l'administration territoriale de l'État (postes en Province ou en région Parisienne)
- l'administration de l'éducation nationale (Paris ou Province)

et extrêmement diversifiées, dans des domaines comme :

- la gestion des ressources humaines
- le contrôle de gestion
- des fonctions budgétaires, financières et de logistique
- des fonctions juridiques
- la communication

L'ACCES A LA CLASSE PREPARATOIRE INTEGREE

1 – Les conditions de recrutement

- Ouvert aux **étudiants ou demandeurs d'emploi, diplômés à bac+3,**
- **relevant des critères sociaux de la diversité** (faibles revenus) Pour la CPI 2009/2010 (étudiants entrés au 1^{er} septembre 2009), les ressources et charges de famille du bénéficiaire ne devaient pas dépasser un plafond de ressources fixé à 32060 euros (revenus perçus en 2007) ;

2 – Critères de recrutement

Les candidats à la CPI seront sélectionnés par une **Commission**, sur la base des critères suivants :

- **la motivation**
- **le profil socio-économique**
- **le mérite**, notion devant s'apprécier au regard des résultats obtenus lors des études antérieures, compte tenu des difficultés d'origine matérielle, familiale ou sociale et des conditions de réalisation du parcours scolaire et universitaire.

NB : le dossier devra être renseigné avec beaucoup d'attention et de précision, afin que la commission de recrutement soit en mesure de faire une exacte appréciation de ces critères.

3 – Modalités de recrutement

Le recrutement sera assuré par une **Commission** présidée par la Directrice de l'IRA, et composée de personnalités ayant des compétences reconnues dans le domaine de la formation ou dans la conduite de politiques publiques en matière d'égalité des chances.

La sélection des candidats aura lieu en deux temps :

- **instruction des dossiers** par le secrétariat de la commission afin d'arrêter la liste des candidats retenus pour participer à l'entretien d'admission
- **entretiens individuels** par la Commission de recrutement pour arrêter la liste définitive des candidats admis à la Classe préparatoire intégrée.

4 – Calendrier de recrutement : attention, dates prévisionnelles

- téléchargement des dossiers de candidature (inscription en CPI et demande d'allocation diversité) sur le site de l'IRA www.ira-nantes.gouv.fr, début avril 2010
- date limite de dépôts des dossiers : fin avril 2010
- publication, sur le site de l'IRA, de la liste des candidats retenus pour l'entretien d'admission : mi mai 2010
- entretiens d'admission : à partir de fin mai 2010
- publication de la liste définitive des élèves admis à la CPI : mi juin 2010

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation vise à **préparer les élèves aux épreuves écrites et orales du concours externe des IRA**. Elle comprend deux parties :

- **de septembre 2010 à février 2010** : préparation essentiellement consacrée aux épreuves écrites, avec des apports méthodologiques et des entraînements aux deux épreuves écrites, ainsi que des conférences destinées à enrichir la culture administrative des candidats,
- **de mars 2010 à mai 2010** : préparation aux épreuves orales du concours avec des apports méthodologiques et des entraînements aux épreuves.

Un dispositif de soutien accompagne les élèves :

- un **référent** pour un conseil et un suivi pendant toute la période de préparation au concours,
- des **tuteurs** (élèves de l'IRA en formation) pour les questions pédagogiques.

LE LIEU ET LES CONDITIONS DE LA PREPARATION

1 – Le lieu

Les cours seront dispensés soit au sein même de l'IRA soit à l'IPAG de Nantes

2 – Hébergement et restauration

- hébergement en chambre d'étudiants
- restauration au Restaurant Universitaire Le Tertre (proche de l'IRA)

3 – Conditions financières

Les étudiants CPI bénéficient de

- l'allocation diversité (2 000€),
- cumulable avec une bourse d'enseignement ou des revenus de remplacement (allocation d'aide au retour à l'emploi, allocations de solidarité, RSA)

4 – L'engagement

Les élèves CPI s'engagent :

- à suivre avec assiduité les cours qui leurs sont dispensés
- à s'inscrire au prochain concours externe de l'IRA (session 2011)
- à respecter le règlement intérieur de l'IRA